

AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Antoine-Labelle, qu'à la séance du conseil de la MRC du 28 septembre 2021, seront déposés le rapport financier et le rapport du vérificateur externe visé au premier alinéa de l'article 966.3 du *Code municipal du Québec*, pour la MRC d'Antoine-Labelle ainsi que ses Territoires non organisés, le tout conformément au 2^e alinéa de l'article 176.1 dudit *Code municipal*.

Donné à Mont-Laurier ce 20^e jour du mois de septembre 2021.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Me Mylène Mayer